

RIVERAINS & CLIENTS DEUX DISPOSITIFS D'INFORMATION.



VOUS ÊTES CLIENT DU RÉSEAU TCL

et vous empruntez les lignes C3, C11, C13, C14 ou d'autres lignes du secteur (C4, C9, C16, C29, 38). Le principe est de toujours maintenir l'exploitation de C3 et des autres lignes passant sur cet itinéraire. Cependant, le chantier aura des incidences sur l'exploitation de ces lignes avec notamment des phases de déviations par des voiries proches.

POUR VOUS INFORMER,
LE RÉSEAU TCL VOUS PROPOSE :



INFORMATION SUR LE TERRAIN ET ACCOMPAGNEMENT HUMAIN

- Des informations seront diffusées aux arrêts : affichettes et informations dynamiques (borne visuels) et présence d'agents AMIS lors des mises en place des déviations.

- Des affiches seront disposées dans les véhicules et des annonces sonores relaieront les messages.



ÉDITIONS NUMÉRIQUES ET RÉSEAUX SOCIAUX

- Pour accéder aux informations en temps réel : le site internet (tcl.fr) et version mobile m.tcl.fr) et l'application TCL. Le meilleur moyen de préparer votre voyage !

- Pour être averti de tous les changements prévisibles (déviations, horaires...) : abonnez-vous à la newsletter C3 sur le site tcl.fr, rubrique MonTCL. Renseignez le formulaire en quelques secondes et recevez toute l'information durant la phase chantier.



SMS INFO TRAFIC

Abonné city pass TCL, vous bénéficiez d'un système d'alerte par SMS sur les 3 lignes de votre choix. Inscrivez-vous sur le site tcl.fr, rubrique MonTCL.

VOUS ÊTES RIVERAIN DU CHANTIER

le SYTRAL vous propose de nombreuses sources d'information pour comprendre le projet et ses incidences sur la vie quotidienne.



ÉDITIONS CLASSIQUES

- La lettre du projet vous livre toutes les informations générales du projet.
- Les courriers riverains contiennent des informations ciblées et ponctuelles qui avertissent les habitants d'un immeuble ou d'un quartier, d'une intervention particulière à venir. Par exemple une restriction de stationnement, une fermeture de voirie, une déviation de circulation... Il s'agit d'un courrier à en tête diffusé dans les boîtes aux lettres.



ÉDITIONS NUMÉRIQUES

- La rubrique C3 du site internet du SYTRAL (sytral.fr) regroupe tous les documents : du dossier de concertation jusqu'aux éditions les plus récentes, les plans, les photographies...

- Le magazine numérique du SYTRAL, *Mobiles*, relaiera les grandes phases du projet et des reportages réguliers. Abonnez-vous et recevez la newsletter mensuelle du SYTRAL : magazine.sytral.fr

- Les écrans i-tcl, embarqués dans les tramways et trolleybus ainsi que dans les principales stations de métro, diffuseront une information régulière sur le projet.



RÉSEAUX SOCIAUX

- Pour suivre l'actualité du projet, une page Facebook est créée. Rendez-vous sur facebook.com/Ligne.C3 pour retrouver chaque semaine les informations dans votre fil d'actualités. Annonces, articles, photos et vidéos... Vous pouvez également les partager. Un compte Twitter (@ligneC3) est créé pour vous proposer des informations plus « immédiates » sur le chantier.



ACCOMPAGNEMENT HUMAIN : LE CHARGÉ DE COMMUNICATION PROJET

- Rien ne remplace le contact humain. C'est pourquoi le SYTRAL demande à un agent de se consacrer à plein temps aux relations avec les riverains : particuliers, commerçants, entrepreneurs, associations ou institutionnels.

Il est LA porte d'entrée du SYTRAL pour toutes vos questions. Souvent sur le terrain, il est l'interface entre les riverains, les techniciens et les entreprises chargées du chantier. Il fait remonter les informations, les questions et vous propose des solutions.

Par exemple : comment organiser un déménagement ou une livraison spéciale ?

M. Jérémie RORTHAIS
04 26 68 57 22
rorthais@sytral.fr

C3, APRÈS LES TRAVAUX.



SYTRAL

LA VILLE EN MOUVEMENT

www.sytral.fr

C 3 TROLLEYBUS C3

C'EST PARTI !

Vous êtes riverain de la ligne C3 et nous souhaitons vous apporter les informations utiles à la compréhension du projet d'amélioration que nous engageons. Il a été déclaré « d'utilité publique » et les travaux importants vont débuter dès janvier 2016. Ce document vous présente l'organisation et le calendrier.

Cette ligne, qui assure 55 000 voyages lors des journées les plus chargées, constitue un axe stratégique entre l'Est et l'Ouest de la Métropole, de Vaulx-en-Velin à la gare Saint-Paul, à Lyon. Elle rencontre des difficultés persistantes d'exploitation (ponctualité, régularité, vitesse) du fait que les trolleybus ne bénéficient pas d'un couloir réservé dans les deux sens. Ces problèmes sont particulièrement sensibles entre la station Laurent Bonnevey et le pont Lafayette.

C'est pourquoi le SYTRAL engage un projet ambitieux d'amélioration de la ligne sur 5,5 kilomètres de linéaire : avec la création d'un double site propre (couloirs réservés), priorité aux feux, meilleurs confort et accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, création d'un itinéraire cyclable identifié, conformément à la réglementation. [...]

C3, C'EST PARTI!



ANNIE GUILLEMOT,
Présidente du SYTRAL

[...] Ces aménagements nécessitent la suppression de places de stationnement, la plantation d'arbres (certains devant être coupés), la réduction de la circulation automobile. Mais l'ensemble sera entièrement requalifié et dynamisé : nouveaux espaces et éclairage publics, cheminements piétons améliorés, circulation automobile apaisée et pollution limitée, places de livraisons aménagées pour les commerces.

Pendant les travaux, qui s'achèveront au premier semestre 2019, l'exploitation des lignes de transport (C3, mais aussi C11, C13, C14 notamment) et le maintien d'une voie de circulation automobile seront assurés sur cet axe. Pour vous informer et échanger avec vous au quotidien, nous avons mis en place un dispositif complet avec un agent du SYTRAL qui sera votre interlocuteur privilégié.

Vous serez destinataire régulièrement de « courriers riverains » dans vos boîtes aux lettres pour vous informer de l'avancée du chantier et de ses impacts ponctuels à l'échelle de votre quartier.

Enfin, vous pourrez suivre l'actualité du chantier grâce aux outils numériques :

- le site internet du SYTRAL et sa rubrique C3
- le compte Facebook ([facebook.com/Ligne.C3](https://www.facebook.com/Ligne.C3)) et le compte twitter [@Ligne_C3](https://twitter.com/Ligne_C3)

Parce que le bon déroulement d'un chantier dépend de son organisation comme du dialogue instauré entre les riverains, le maître d'ouvrage et les entreprises, nous sommes à votre écoute.

Les usagers du réseau TCL seront informés par les agents, par voie d'affichage, de SMS et bien sûr grâce aux sites ([tcl.fr](https://www.tcl.fr), [m.tcl.fr](https://www.m.tcl.fr)) et à l'application tcl. Tout le dispositif est détaillé dans cette lettre.

Je vous remercie par avance de votre compréhension et vous souhaite une bonne lecture de ce document.



LES ZONES DE TRAVAUX.

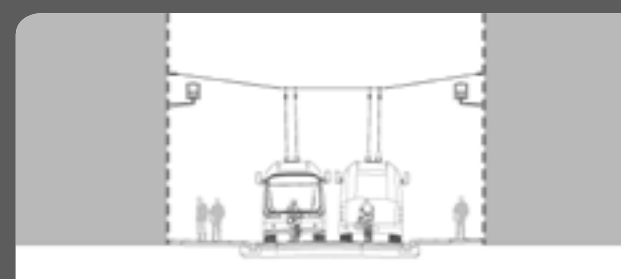


DÉBUT DES TRAVAUX 2016
FIN DES TRAVAUX 2019



CES DIFFÉRENTES COUPES ILLUSTRENT L'INSERTION DU PROJET EN FONCTION DES CONFIGURATIONS DES RUES EXISTANTES ET DES LARGEURS DISPONIBLES :

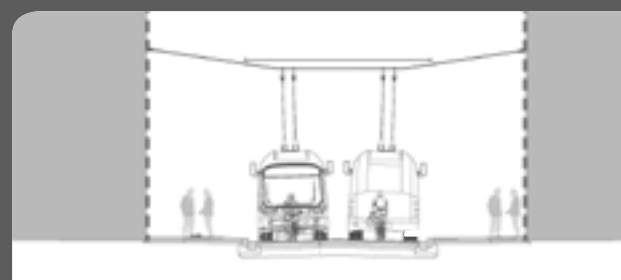
COURS LAFAYETTE (A)



COURS LAFAYETTE (2)



RUE LÉON BLUM (5)

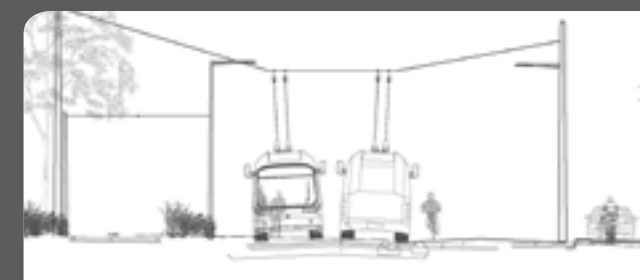


Zones de travaux /
Périodes de travaux données
à titre indicatif susceptibles d'évoluer

Zones avec contraintes particulières

- A** Molière : profil étroit et forte densité des transports en commun. Nécessite une déviation des circulations
- B** Thiers : interface avec T1 et T4. Nécessite une déviation des circulations.
- C** Grandclément : traitement de la place et maintien des usages.

COURS TOLSTOÏ (4)



RUE LÉON BLUM (6)



LE PROJET EN 10 QUESTIONS.

1. QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CES TRAVAUX D'AMÉLIORATION ?

En traitant les 5,5 km entre le pont Lafayette et Laurent Bonnevey, le projet vise un(e) meilleur(e) :

- régularité des trolleybus,
- vitesse de déplacement,
- accessibilité aux quais et à l'espace public,
- confort de déplacement et de sécurité pour les usagers, les riverains et les cyclistes.

2. POURQUOI NE PAS CRÉER UNE LIGNE DE TRAMWAY SUR CET AXE ?

Pour être performante, une ligne de tramway devrait être créée sur les 12 km de C3. Les études montrent que le bénéfice serait relatif : le gain de temps ne serait que de 3 minutes par rapport au trolleybus. Le projet coûterait 400 M€ et sa réalisation ne pourrait pas être envisagée avant 2022. Il faudrait acheter de nouvelles rames et trouver un terrain pour créer un nouveau dépôt en centre-ville.

Le mode trolleybus est adapté aux besoins jusqu'en 2030. Des véhicules plus grands pourront être mis en service ultérieurement, si nécessaire.

3. QUEL EST LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ?

Le projet consiste à aménager une double voie réservée à la ligne C3 au Nord de l'axe et à optimiser la desserte en diminuant le nombre des stations. Des aménagements cyclables sont créés, une voie de circulation automobile est conservée, le stationnement est maintenu lorsque possible et des arbres sont plantés.

4. POURQUOI LA DOUBLE VOIE RÉSERVÉE EST AU NORD DE L'AXE ?

Toutes les configurations ont été étudiées :

- puisqu'il y a un seul sens de circulation automobile, la position centrale n'est pas possible
- l'implantation au Sud présentait trop de risques au vu du Code de la route : les trolleybus auraient roulé « à l'anglaise » vis-à-vis des véhicules particuliers, ce qui est dangereux lorsqu'ils tournent à droite. L'implantation au Nord s'est révélée plus propice et moins dangereuse.

5. POURQUOI SUPPRIMER DES STATIONS ?

Il est prévu une station tous les 450 m environ, pour desservir efficacement tous les quartiers, tout en gagnant en performance. Sur le périmètre du projet, il y aura 12 stations au lieu de 18. Par ailleurs, à Villeurbanne la ligne ne sera plus dissociée dans un sens par la rue Bernaix et le boulevard Réguillon. Elle empruntera, dans les deux sens, la rue Léon Blum. Ceci permet une meilleure identification de la ligne et plus d'efficacité.

6. POURQUOI CRÉER DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES ET NE CONSERVER QU'UNE VOIE POUR LES AUTOMOBILES ?

La loi LAURE (Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie) impose de créer un aménagement cyclable le long d'une voirie rénovée. Une partie de l'itinéraire est traitée avec des bandes cyclables (une dans chaque sens) et l'autre avec une mixité des usages (cycles avec trolleybus ou cycles avec véhicules particuliers).

Une voie de circulation automobile est conservée pour la desserte de proximité. Le report des circulations de transit sera effectué sur des axes parallèles.

7. QUEL EST LE BUDGET DE L'OPÉRATION ?

Le budget voté est de 55 M€ HT (valeur 2012).

8. QUELS SONT LES TRAVAUX ?

Le chantier se déroule en deux grandes étapes de travaux :

- les travaux préparatoires comprenant les travaux de préparation (dépose des équipements, abattage d'arbres, etc.) et les déviations de réseaux,
- les travaux d'aménagement comprenant la création des nouvelles voiries (terrassement, enrobés, etc.) et l'installation des équipements (poteaux et lignes aériennes de contact, mobilier urbain, éclairage public, etc.).

9. COMMENT EST ORGANISÉ LE CHANTIER D'AMÉNAGEMENT ?

Le chantier est divisé en :

- six zones de travaux (1 à 6) indépendantes : une moitié de rue est neutralisée pour effectuer les travaux et la circulation est maintenue sur l'autre moitié, puis inversement
- trois zones présentant des contraintes particulières (A, B et C) : pour A et B, les travaux sont réalisés en une phase sur l'ensemble de la zone et pour C un dispositif adapté au carrefour et au fonctionnement de la place sera mis en oeuvre.

10. QUI SONT LES ACTEURS DU CHANTIER ?

Les travaux de déviations de réseaux sont assurés par chaque concessionnaire (télécoms, eau, gaz, électricité...). Plusieurs interventions peuvent intervenir sur une même zone. Pour les travaux d'aménagement, c'est le SYTRAL qui est le commanditaire et le financeur (maître d'ouvrage). Il confie l'exécution des travaux à des entreprises qui sont coordonnées par un maître d'œuvre.